

2024

"Rapport d'Activité"

Maison Intercommunale
des Affaires Sociales

Sommaire

Notre fonctionnement

- Direction Générale..... p. 16
- Communication..... p. 17
- Ressources Humaines..... p. 19

Administration Générale

- Dispositif Contractuel des Territoires.... p. 24
- Relais Petite Enfance..... p. 26
- Secrétariat Général..... p. 28

Développement Culturel

- Réseau de Lecture Publique..... p.32
- Pôle Intercommunal
d'Apprentissage des Musiques... p. 33
- Saison Culturelle..... p. 33

Développement et Aménagement du Territoire

- Affaires Sociales..... p. 36
- Archives..... p. 38
- Développement Économique..... p. 38
- Foncier..... p. 42
- Gens du voyage..... p. 42
- Habitat/Logement..... p. 43
- Juridique..... p. 44
- Planification Urbaine, ADS et SIG... p. 44
- Transition Écologique..... p. 46
- Transports Collectifs..... p. 48

Moyens Généraux

- Finances..... p. 52
- Informatique..... p. 54
- Marchés Publics..... p. 55

Opérationnel

- Assainissement..... p. 58
- Défense Incendie..... p. 58
- Eau Potable..... p. 59
- Gestion des Eaux Pluviales..... p. 59
- Collecte et Valorisation
des Déchets..... p. 60
- Équipements Sportifs
et Évènementiel..... p. 62
- Travaux et Entretien
du Patrimoine..... p. 64
- GEMAPIE..... p. 65

Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

11-13, Place Gambetta, Montreuil-sur-Mer 62170

☎ 03 21 06 66 66

🌐 www.ca2bm.fr

Rédaction: Direction Générale des Services / Direction des Ressources Humaines / Direction de la Communication

Conception / Création : Direction de la Communication



Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois et ses agents accompagnent le quotidien de plus de 67 000 habitants : de l'eau potable que chacun utilise aux transports scolaires et interurbains, des déchets que nous collectons aux accompagnements personnalisés que nous vous proposons au travers de l'AggloMobile ou des Points Justice, des livres que vous pouvez emprunter au sein de notre réseau de lecture publique à l'initiation des musiques proposées par nos dumistes dans les écoles du territoire en passant par les actions d'information sur l'Habitat.

Notre intercommunalité est également moteur sur le territoire pour permettre l'installation et la création d'emplois au travers de ses zones d'activités, ses ateliers relais ou ses bureaux. Elle est aussi le 1^{er} soutien de ses 46 communes au travers de ses dispositifs d'aide à l'investissement (fonds de concours), permettant la réalisation de nombreux projets communaux.

L'action de la CA2BM et ses domaines de compétence sont très variés et parfois mal connus. Pour autant, les actions qu'elle porte, les équipements qu'elle propose à ses usagers rayonnent à travers tout le territoire, à l'image de nos 3 piscines, de nos 2 cinémas, de nos 3 déchèteries et de nos plates-formes d'apport volontaire, de nos châteaux d'eau, de nos stations d'épuration, de nos 4 médiathèques, des 30 sentiers de randonnées labellisés.

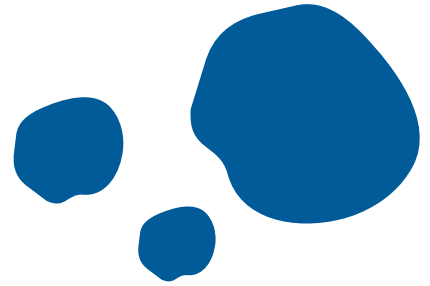
Notre agglomération accompagne, conseille, oriente, planifie. Elle prépare l'avenir et ambitionne de rendre le territoire plus accueillant, plus attractif tout en préservant ses atouts naturels.

A travers ce document qui retrace en chiffres l'activité des services durant l'année 2024, nous avons souhaité mettre en exergue l'action de nos collaborateurs qui agissent au quotidien avec détermination pour remplir les missions que les 82 élus qui composent le Conseil d'Agglomération leur ont confié, dans l'intérêt public et la permanente recherche de la satisfaction de nos usagers.

Bien Cordialement,

Bruno COUSEIN,
Président de la CA2BM

LA CA2BM



46 communes



**82 élus communautaires
696 élus municipaux**



410 km²



**61 530 logements
(dont 45,8% de résidences
secondaires)**



67 416 habitants permanents
*données AMF 2024

Bercée entre la Canche et l'Authie, observée du haut des remparts de Montreuil-sur-Mer, la CA2BM, Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, ne manque ni d'attraits, ni d'atouts.

De sa frange littorale à son arrière-pays rural, le territoire regorge de beautés naturelles, de richesses patrimoniales, de paysages verdoyants qui en font un territoire attractif et accueillant.

Forte de ses 46 communes réparties sur plus de 410 km², la CA2BM accueille plus de 67 000 habitants et connaît une forte augmentation de sa population durant la période estivale.

Notre territoire est la 1^{ère} destination touristique de la Région et attire des visiteurs venus de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

La CA2BM est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire : de l'eau potable à la collecte et la valorisation des déchets, des transports scolaires et interurbains aux piscines ; de la saison culturelle intercommunale au soutien des projets des communes.

C'est également l'agglomération qui œuvre pour le développement d'un territoire harmonieux, liant le nécessaire développement à la préservation de l'environnement.

Soutenir le développement des communes, accompagner les créateurs d'entreprises, permettre l'accès aux services publics de proximité, aménager le territoire de façon durable, développer les services et infrastructures, l'intervention et l'implication de la CA2BM est ambitieuse dans ses domaines de compétence.

Notre agglomération, c'est également un grand territoire avec des femmes et des hommes, véritables ambassadeurs d'un savoir-faire et d'un investissement.

Avec eux, la CA2BM rayonne bien au-delà des frontières de son territoire.



Bruno COUSEIN
Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois



Daniel FASQUELLE
Finances - Fiscalité



Philippe COUSIN
Services techniques
et équipements sportifs



Claude VILCOT
GEMAPIE MER



Jean-Claude DESCHARLES
NTIC - PCAET



Pierre DUCROcq
Développement économique,
touristique et culturel



Walter HAHN
Assainissement - Eaux usées



Dominique MASSON
GEMAPIE Terre



Mary BONVOISIN
Emploi - Formation PAD -
Égalité hommes/femmes



Jacques FLAHAUT
Eau potable - Défense
incendie



Gaston CALLEWAERT
Mobilité - Transports -
Voies douces



Jean-Claude ALLEXANDRE
Planification - Politiques
contractuelles - Habitat



Hubert DOUAY
Collecte-valorisation et
élimination des déchets -
Ressources humaines



Geneviève MARGUERITE
Petite enfance - Action sociale



Joël LEMAIRE
Gestion
réseau pluvial urbain



Franck TINDILLER
Gestion de la politique de
la ville - Gens du voyage -
Promotion et diversification
agricole et alimentaire



Marc DELABY
Airon-Notre-Dame



Sébastien BETHOUART
Airon-Saint-Vaast



Philippe FOURCROY
Attin



Patrick HERLANGE
Beaumerie-Saint-Martin



Bruno Cousein
Berck-sur-Mer



Danièle BERTIN
Berck-sur-Mer



Pierre-Georges DACHICOURT
Berck-sur-Mer



Valérie DECLERCQ
Berck-sur-Mer



Jean-Marie MICHAULT
Berck-sur-Mer



Jocelyne CAULIER
Berck-sur-Mer



Michel KUCHARSKI
Berck-sur-Mer



Bernard MORGENTHALER
Berck-sur-Mer



Jean-Jacques OPRESKO
Berck-sur-Mer



Claudine OBERT
Berck-sur-Mer



Claudine TORABI
Berck-sur-Mer



Marie-France BUZELIN
Berck-sur-Mer



Jean-Luc BOUVIER
Berck-sur-Mer



Mélanie WATTEL
Berck-sur-Mer



David CAUX
Bernieulles



Dominique MASSON
Beutin



Michel HEDIN
Bréxent-Enocq



Gaston CALLEWAERT
Camiers



Rose-Marie DELPORTE
Camiers



Hubert DOUAY
Campigneulles-
les-grandes



Jean-Claude ALLEXANDRE
Campigneulles-
les-petites



Valérie DELORME
Colline-Beaumont



Daniel DUBOIS
Conchil-le-Temple



Émile CRÉPIN
Cormont



Walter KAHN
Cucq



Didier BOMY
Cucq



Margarete BARBARA
Cucq



Christelle DEHARBE
Cucq



Philippe COUSIN
Ecuire



Marc BRIET
Estrée



Hubert MAQUAIRE
Estréelles



Franck TINDILLER
Etaples-sur-Mer



Sébastien BAILLET
Etaples-sur-Mer



Christelle BEAURAIN
Etaples-sur-Mer



Josiane BOUTOILLE
Etaples-sur-Mer



Dominique DELSAUX
Etaples-sur-Mer



Gérard ANDRÉ
Etaples-sur-Mer



Charles LANQUETIN
Etaples-sur-Mer



Maryse MAILLART
Etaples-sur-Mer



Bernard WAUQUIER
Etaples-sur-Mer



Jean-Pierre LAMOUR
Etaples-sur-Mer



Norbert MAGNIER
Frencq



Claude VILCOT
Groffliers



Maxime DUVAL
Hubersent



Dominique BIGAND
Inxent



Franck LEURETTE
La Calotterie



Jean-François ROUSSEL
La Madelaine-
sous-Montreuil



Geneviève MARGUERITE
Lefaux



Benoît ROUZÉ
Lépine



Daniel FASQUELLE
Le Touquet-Paris-Plage



Madeline DERAMECOURT
Le Touquet-Paris-Plage



Anthony JOUVENEL
Le Touquet-Paris-Plage



Juliette BERNARD
Le Touquet-Paris-Plage



Philippe PETIT
Longvilliers



Henri DELIANNE
Maresville



Mary BONVOISIN
Merlimont



Didier BRICOUT
Merlimont

Amélie JANKOWSKI
Merlimont

Jean-Paul DE LONGUEVAL
Montcavrel

Pierre DUCROCQ
Montreuil-sur-Mer

Françoise DENIS
Montreuil-sur-Mer

Thierry POILLET
Nempont-Saint-Firmin



Olivier DEKEN
Neuville-
sous-Montreuil

Claude COIN
Rang-du-Fliers

Véronique DECLERCQ
Rang-du-Fliers

Roseline KOERS
Rang-du-Fliers

Thierry SAMIEC
Rang-du-Fliers

Maryse JUMEZ
Recques-sur-
Course



Daniel THILLIEZ
Saint-Aubin

Jean-Claude DESCHARLES
Saint-Josse

Jacques FLAHAUT
Sorris

Jérémy PERNACK
Tigny-Noyelle

Romain LAMOUR
Tubersent

Joël LEMAIRE
Verton



Jeannine SAMASSA
Verton

Jean-Claude GAUDUIN
Waben

Véronique GRAILLOT
Wailly-Beaucamp

Pierre LEQUIEN
Widehem

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été créée en janvier 2017.
Elle est compétente dans de nombreux domaines, lesquels touchent au quotidien des habitants du territoire.
Tous nos agents ont ainsi pour devoir d'accomplir leur mission au service du public.
Voici un rapide rappel des principales compétences affectées à la CA2BM :



ENVIRONNEMENT

Collecte et valorisation des déchets, défense contre la mer, lutte contre les inondations et les ruissellements, qualité des eaux de baignade, ...

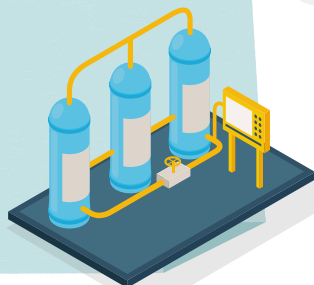
ENFANCE JEUNESSE



Gestion de l'accueil des jeunes enfants au travers du Relais Petite Enfance (RPE), éveil musical dans les écoles au travers du Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques (PIAM).

EAU ASSAINISSEMENT

Production et distribution d'eau potable, accompagnements des propriétaires dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif, défense contre l'incendie, ...



URBANISME



Élaboration du Plan Local, Urbanisme Intercommunal, Schéma de cohérence territoriale, les documents d'urbanisme (exemple permis de construire), autorisations urbanisme, ...

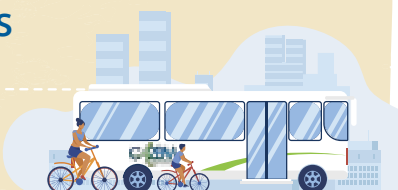


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & MOBILITÉ

Zones d'activités, soutien à l'emploi, gestion et création de pépinières d'entreprise...

TRANSPORTS MOBILITÉ

Pôles gares, pistes cyclables, sentiers de randonnées, transports scolaires et interurbains.



SPORT CULTURE

Gestion des équipements intercommunaux, soutien aux grands événements intercommunautaires, programmation de la saison culturelle, ...



NOUVELLES TECHNOLOGIES ET TRÈS HAUT DÉBIT

Déploiement du très haut débit et de la fibre optique, feuille de route numérique pour le territoire, ...



HABITAT, ACTION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, GENS DU VOYAGE

Programme local de l'habitat, actions et aides financières en faveur du logement social, amélioration du parc immobilier, élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, prévention de la délinquance, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.



TRAVAUX & ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Création, aménagement et entretien des équipements communautaires, intervention auprès des communes.



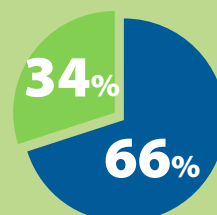
COMPTABILITÉ

7 BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

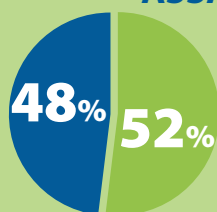
Il s'élève à 100 820 169 €

- > 66 581 958 € en section de fonctionnement
- > 34 238 211 € en section d'investissement



BUDGETS ANNEXES

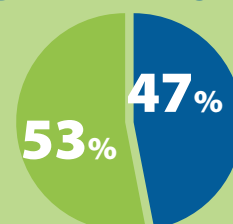
ASSAINISSEMENT



Le budget primitif Assainissement Collectif s'élève à 21 740 074 €

- > 10 513 091 € en section d'exploitation
- > 11 226 984 € en section d'investissement
- > **Assainissement non collectif : 767 551 € de budget primitif**

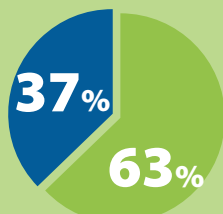
IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Le budget primitif Immobilier d'Entreprise s'élève à 2 455 453 €

- > 1 171 153 € en section de fonctionnement
- > 1 284 300 € en section d'investissement

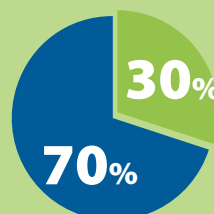
EAU POTABLE



Le budget primitif Eau Potable s'élève à 11 666 451 €

- > 7 297 999 € en section d'exploitation
- > 4 368 451 € en section d'investissement

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS



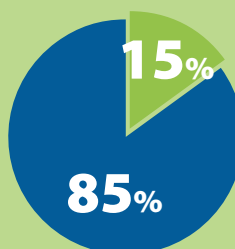
Le budget primitif Collecte et Valorisation des Déchets s'élève à 34 048 203 €

- > 23 602 845 € en section de fonctionnement
- > 10 445 358 € en section d'investissement

BUDGET TRANSPORTS COLLECTIFS

Le budget primitif Transports Collectifs s'élève à 8 901 902 €

- > 7 515 809 € en section de fonctionnement
- > 1 385 193 € en section d'investissement



Soit un

BUDGET GÉNÉRAL de 180 398 904,71 €



ATTIN

- Médiathèque

BEAUMERIE-SAINT-MARTIN

- Déchèterie

BERCK-SUR-MER

- Aire de Grand Passage
- Autorisation Droits des Sols (ADS)
- Cinéma le Cinos
- Déchèterie
- Médiathèque
- Piscine intercommunale
- Point Justice
- Service des Eaux

CAMIERS

- Point d'apport de végétaux pour les particuliers

CAMPIGNEULLES-LES-PETITES

- Zone d'activité du Moulin

CONCHIL-LE-TEMPLE

- Médiathèque

CUCQ

- Service Assainissement

ECUIRES

- Espace R. Lavogez (ex COSEC 1)
- Espace B. Pion (ex COSEC 2)
- Centre technique intercommunal
- Service Sports- Évènementiel
- GEMAPIE
- Piscine intercommunale J-C. Picques
- Relais Petite Enfance (RPE)
- Service Collecte et Valorisation des Déchets
- Service des eaux
- Service Urbanisme (Planification Guichet Unique de l'Habitat)
- Stade C. Mionnet
- Tennis couvert E. Sarrazin
- Terrain Saint Justin

FRENCQ

- Point d'apport de végétaux pour les particuliers

NOS SERVICES ET PRÉSENTS DANS



NOS ÉQUIPEMENTS S 17 COMMUNES

en 2024



ÉTAPLES-SUR-MER

Aire de Court et Moyen Séjour ■
Déchèterie
Développement Économique (Maison des entreprises)
Piscine intercommunale
Point Justice
Zone d'Activité Opalopolis
Maison Intercommunale des Affaires Sociales

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Point d'apport de végétaux pour les particuliers ■

MONTREUIL-SUR-MER

Cinéma - Théâtre ■
Siège de la CA2BM

RANG-DU-FLIERS

Médiathèque ■
Zone d'activité Champ Gretz

RECQUES-SUR-COURSE

Point d'apport de végétaux pour les particuliers ■

SAINT-JOSSE

Point d'apport de végétaux pour les particuliers ■

SORRUS

Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques ■
(PIAM)

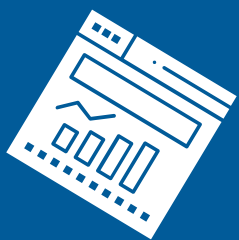
VERTON

Aire de Court et Moyen Séjour ■
Point d'apport de végétaux pour les particuliers
Zone d'Activité Champ Gretz

Rejoignez nous :







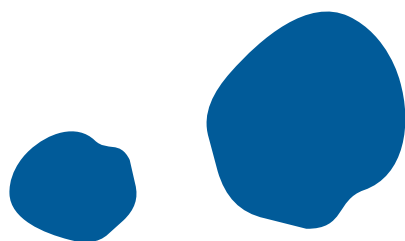
- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- **COMMUNICATION**
- **NOTRE ORGANIGRAMME**
- **RESSOURCES HUMAINES**



NOTRE FONCTIONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE

Afin de gérer et de mettre en œuvre les compétences communautaires, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est composée d'une Direction Générale et est administrée en pôles : opérationnel, fonctionnel, administration générale, moyens généraux, développement et aménagement du territoire. Un service communication, un service culture et un service ressources humaines viennent compléter l'organisation.



Le Comité de Direction Générale (CDG)

Il est composé des directeurs/directrices de pôles et est animé par le Directeur Général des Services. Il a pour objectif de définir les orientations stratégiques, de faire le point sur les avancées des dossiers, chantiers, de préparer les instances politiques (bureau communautaire, conseil communautaire).

Le Cabinet du Président

Il assure le suivi et la mise en œuvre des politiques publiques. Il coordonne la représentation et les interventions du Président, les relations avec les partenaires extérieurs et les autres collectivités, le protocole et les actions de proximité.

Le Comité de Pôle (COPOL)

Il est composé des directeurs/directrices de pôles et des chefs de service. Son objectif est de prévoir une déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques, RH, finances, des chantiers en cours.

NOS INSTANCES

"8"

Conseils communautaires

"19"

Commissions

"4"

Conférences des Maires

"342"

Élus siégent aux commissions

"478"

Délibérations votées



Les commissions

Cette première instance consiste en la tenue de commissions (Finances-Moyens et Ressources-Développement Culturel, Aménagement-Développement du territoire, Habitat-développement social, Collecte et Valorisation des Déchets, Eau, Gémapié). Au cours de ces réunions, différents sujets sont présentés.

Le bureau

Ce dernier est composé du président, des vice-présidents. Après discussion, le bureau valide ou pas, les propositions émanant des commissions.

Le conseil communautaire

C'est l'étape la plus importante au cours de laquelle les 82 élus votent les délibérations proposées. Le Conseil Communautaire se réunit environ 6 fois par an.

COMMUNICATION

Un nom, un logo permettent d'identifier notre structure auprès de la population, des élus ou des partenaires. Avec ses nombreuses compétences (Urbanisme, Eau potable, Assainissement, Développement Economique, Déchets, Culture, Transports, Numérique, Petite Enfance, Environnement, etc.) la CA2BM est un acteur fort et incontournable du territoire.

Faire connaître et faire comprendre le rôle de la CA2BM dans le quotidien de ses quelques 67 000 habitants répartis sur les 46 communes est la mission du service de communication.

La mise en place d'un service communication a été profitable à ce **besoin d'identité sur le territoire.**

Moyens humains et matériels

Pour remplir ses missions, le service communication s'appuie sur l'ensemble des responsables de service pour collecter les éléments nécessaires à une bonne compréhension et une complète diffusion des actions menées par la CA2BM. En septembre 2023, le recrutement d'un chargé de communication a permis au service d'étoffer un peu plus ses missions, notamment dans le domaine de la création.

La CA2BM dispose d'outils de communication digitaux, tant internes qu'externes

Thématiques et Missions

- La rédaction et la distribution d'un magazine intercommunal intitulé « **Agglo Infos** ». Ce magazine est également accessible en version numérique sur le site **www.ca2bm.fr**.
- La réalisation et le montage de vidéos pour les cérémonies des vœux, les événements institutionnels, promotionnels
- L'organisation de plusieurs points presse pour le lancement de chantiers ou inaugurations
- Le suivi du marché pour l'impression de supports de communication pour tous les services
- La mise en ligne régulière des informations internes
- Des reportages photographiques pour suivi de travaux, événements, cérémonies...
- L'accompagnement des services dans leur besoin de communication ou de réalisation de supports
- Une lettre interne à destination des agents a été lancée

Suivez-nous sur: ca2bm.fr



8 656 followers
soit +10,9%



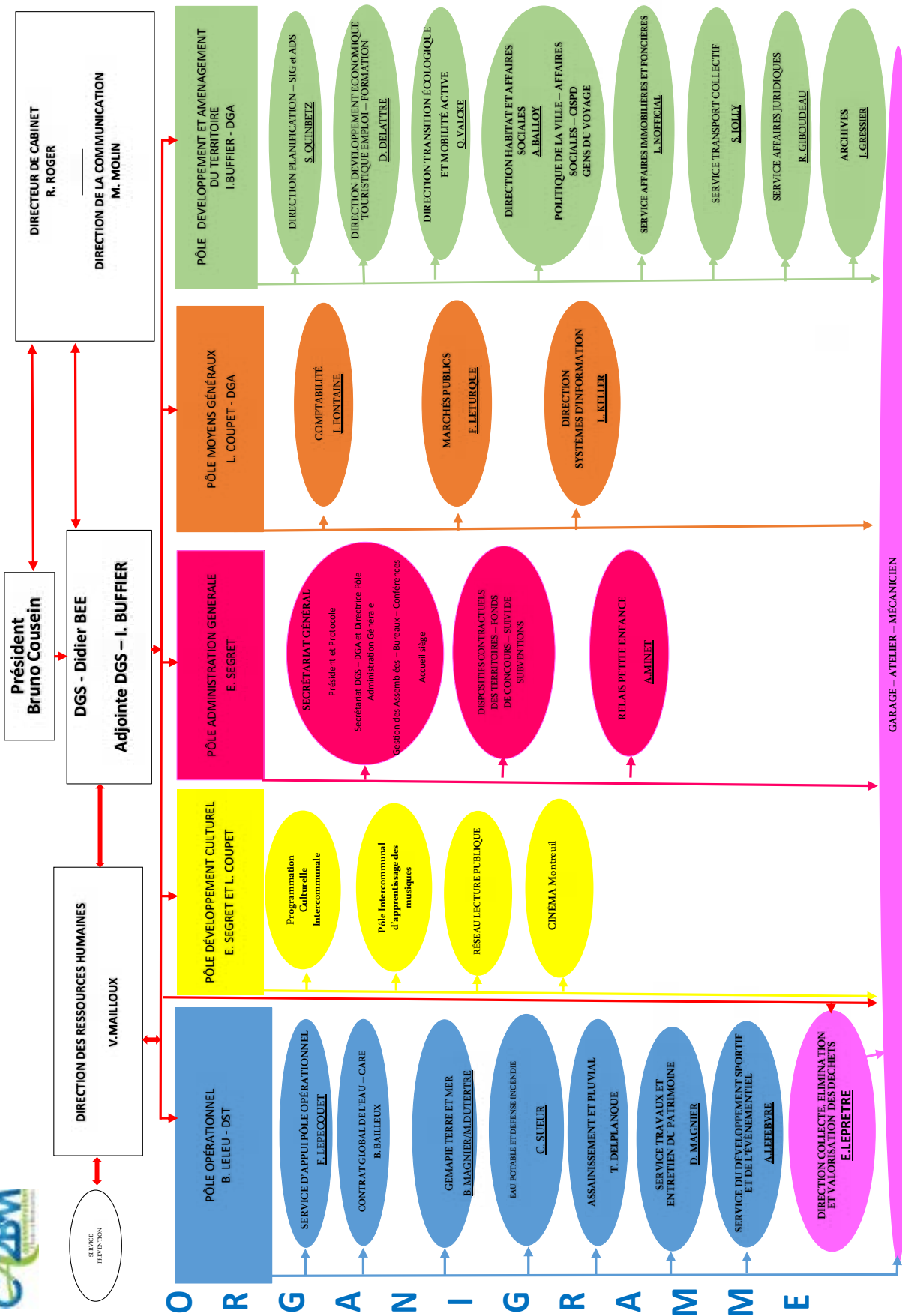
827 followers
+ de 97 196 comptes touchés



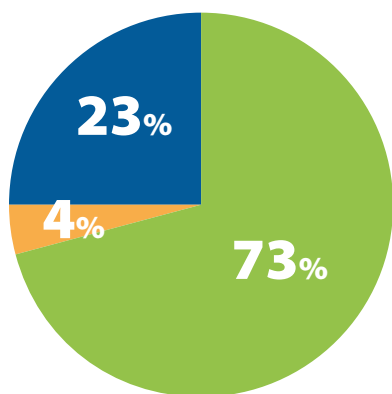
1002 followers
5.5% de taux d'engagement



3 500 visites / jour

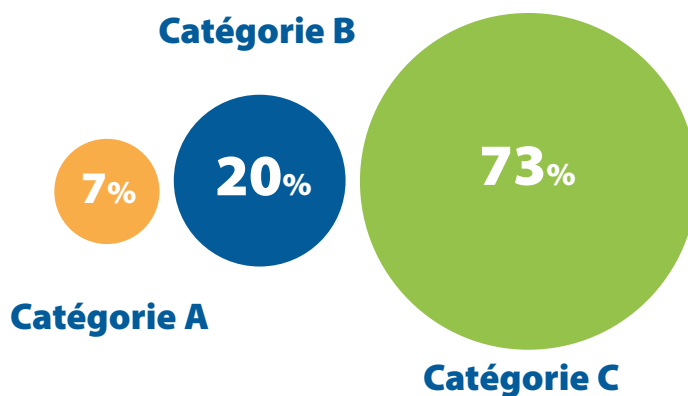


RESSOURCES HUMAINES

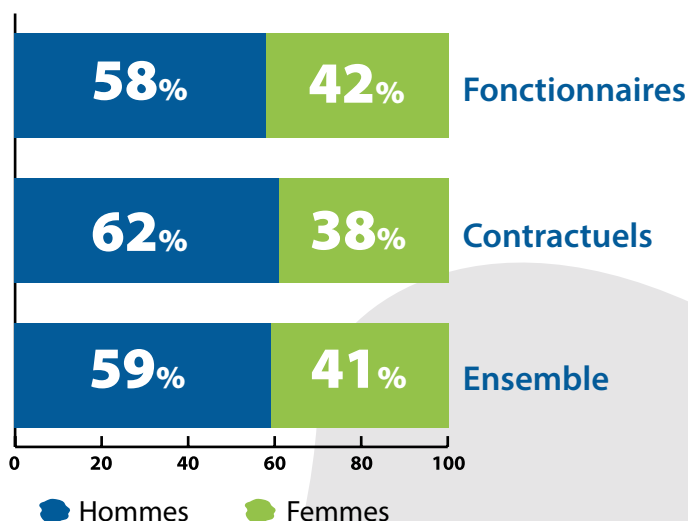


**“ 337 agents employés
au 31 décembre 2024 ”**

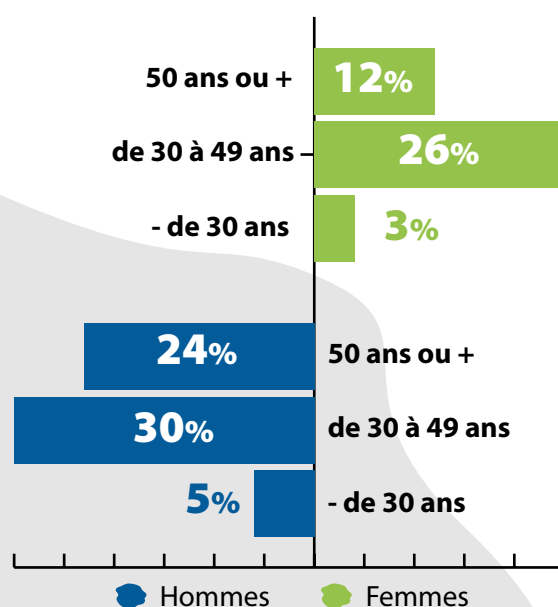
- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuels non permanents



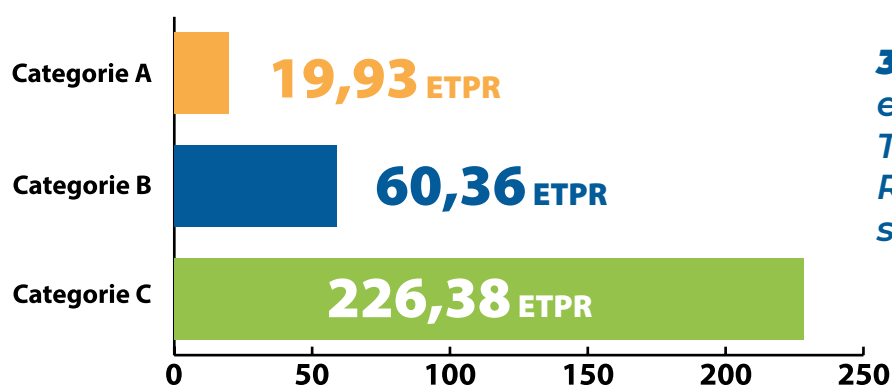
Répartition par catégorie



**Répartition par genre
et par statut**



Répartition par âge



315,92 agents
en Équivalent
Temps Plein
Rémunéré (ETPR)
sur l'année 2024

Répartition des ETPR permanents par catégorie

29 arrivées
d'agents
permanents

14 départs
d'agents
permanents



Mouvements

Évolution professionnelle



3 lauréats
d'un concours
pour des
agents déjà
fonctionnaires

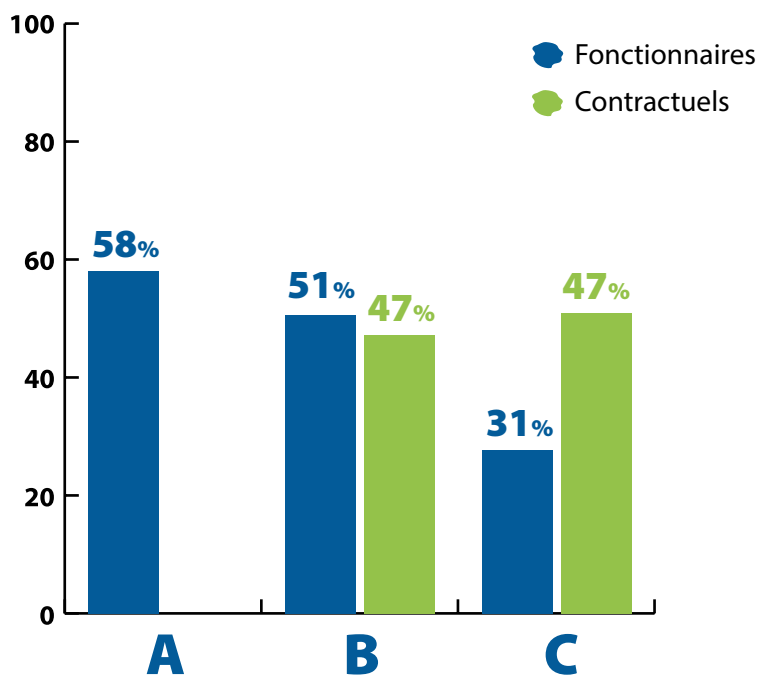


102
avancements
d'échelon
19
avancements
de grade

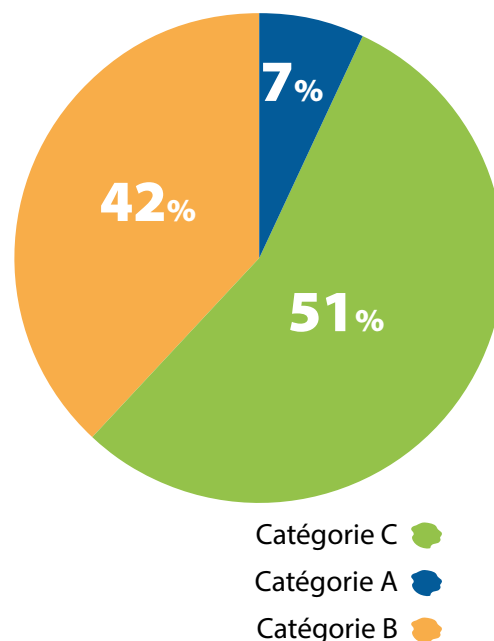


16 338 772 € soit **19,34 %** des
dépenses de fonctionnement

charges de personnels



Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins 1 jour de formation



Répartition des jours de formation par catégorie

20,5 jours d'absence pour tout motif par fonctionnaire

5 jours d'absence pour tout motif par contractuel permanent

Prévention

2 assistant de prévention désigné dans la collectivité



14 accidents du travail déclarés



- 
- **DISPOSITIFS CONTRACTUELS
DES TERRITOIRES**
 - **RELAIS PETITE ENFANCE**
 - **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Agrandissement de l'école de Sorrus

DISPOSITIFS CONTRACTUELS DES TERRITOIRES

Fonds de concours
sur l'exercice 2024

"1 171 877,34€"

Subventions aux
associations
octroyées en 2024

"698 369,28€"

1 agent

L'activité du service des dispositifs contractuels des territoires impacte aussi bien la section d'investissement que la section de fonctionnement du budget principal de la collectivité.

Les missions principales du service

- Le suivi administratif et financier des dossiers de subvention
- Le développement et l'animation des contractualisations avec les partenaires financiers
- La gestion du dispositif « aide à l'investissement local » - Fonds de concours
- L'assistance auprès des services de la collectivité pour la recherche de financement
- La gestion des demandes de subvention déposées par les associations reconnues d'intérêt communautaires
- La participation à l'élaboration budgétaire

C'est quoi un fonds de concours ?

Les fonds de concours constituent une politique volontariste de la CA2BM. Ils sont attribués aux communes qui en font la demande et ce, après avoir déposé un dossier auprès des services de la CA2BM.

Ce fonds de concours ne peut intervenir que dans le cadre de travaux d'investissement (voiries, bâtiments, mise aux normes, etc ...). Cette aide ne peut toutefois pas dépasser la participation de la commune.

Pour la plupart des dossiers, le fonds de concours attribué est équivalent à la part communale, déduction faite des autres demandes de subvention (Etat, Département, Région, Fond Départemental de l'Energie, agence de l'Eau, CAF, ...).



Dispositif d'aide à l'investissement local - Fonds de concours

" 71 "

dossiers réceptionnés

" 62 "

dossiers accordés

" 4,5 M€ "

enveloppe globale

dédiée au dispositif

(1^{er} avril 2023 au 31 mars 2026)

" 1,5 M€ "

Enveloppe dédiée au dispositif

au titre de la première période

(1^{er} avril 2023 au 31 mars 2025)

Recherche de financements

" 42 "

subventions accordées

Demande de subventions des associations

" 19 "

subventions accordées

À SAVOIR

Au regard de la complexité dans le montage de certains dossiers et du plan de charge du service, il est indispensable d'anticiper un maximum.

Cette donnée est primordiale dans la mesure où le service est tributaire des impératifs/des exigences des financeurs ou de la transmission de certains éléments par les autres services et par la réactivité des communes à transmettre les pièces justificatives dans le cadre des « fonds de concours ».

RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Petite Enfance mène un travail d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant et de l'adéquation entre la demande des parents et l'offre existante. Ce travail s'effectue en partenariat avec les professionnels de la petite enfance et institutions.

"22"

**assistants maternels partis
en formation continue**

"112"

**rendez-vous honorés
lots de permanences**

"232"

**temps d'animation
hebdomadaires réalisés**

"1 256"

**contacts reçus par le service
(téléphoniques, mail, sms) soit + 5 %
en un an**

Ce travail d'observation s'inscrit dans différentes actions et divers projets :

- Une 2^{ème} rencontre en février 2024 du groupe d'observation composé de partenaires institutionnels (CAF, Département) et locaux (petite enfance, jeunesse, social) permettant de croiser les regards/les analyses sur l'offre d'accueil jeune enfant/jeunesse existante sur le territoire en rapport avec les demandes des parents et les caractéristiques socio-démographiques du territoire.
- La mise à jour 1 fois par trimestre de la liste des assistants maternels, en partenariat avec le Département
- L'envoi d'une fiche à l'ensemble des assistants maternels en début d'année permettant l'actualisation de leur disponibilité et leurs souhaits d'accueil : horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir, week-end), périscolaire, urgence, maladie, handicap ... et la mise en relation parents/assistants maternels

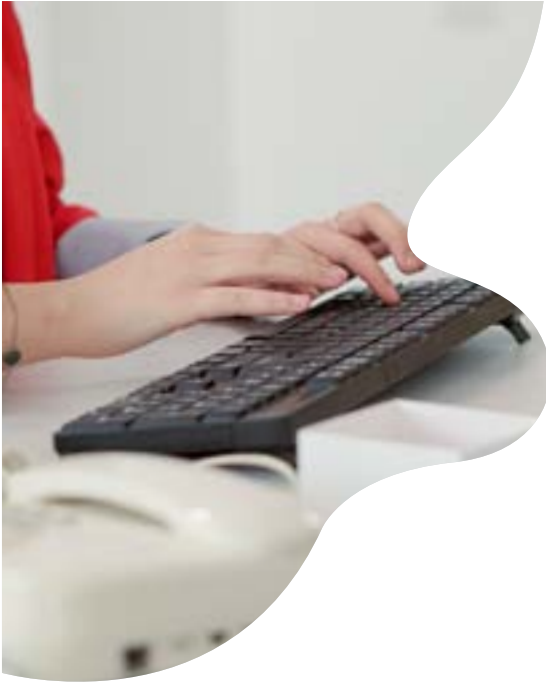
Pour assurer ses missions, le RPE dispose d'un réseau partenarial riche et varié, lui conférant une place centrale dans le champ de la petite enfance sur le territoire.

« Face à la baisse constante du nombre d'assistants maternels sur le territoire, l'action du Relais Petite Enfance à court, moyen et long terme doit promouvoir le métier d'assistant maternel, en collaboration avec les partenaires institutionnels et locaux présents sur le territoire. »

« L'une des premières missions du Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois consiste en l'information des parents mais aussi des professionnels de la petite enfance »

5 agents





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

4 agents

Les missions du secrétariat général consistent en la gestion des instances communautaires : préparation des réunions de commissions thématiques, des réunions de bureaux et conseils communautaires.

Le service assure la formalisation matérielle et juridique des actes administratifs de la collectivité : délibérations, décisions, arrêtés. La rédaction des comptes rendus de réunions et les procès verbaux font également partis des missions du service.

" 8 "

conseils communautaires

" 16 "

bureaux communautaires

" 19 "

commissions thématiques

" 42 "

décisions

" 116 "

arrêtés

" 478 "

délibérations

Au regard de la complémentarité des informations échangées au sein du secrétariat général, la communication et la transmission entre collaborateurs sont primordiales.

La restructuration du service intervenue au 1^{er} septembre 2023 s'inscrit dans cette optique, pour une meilleure transversalité au sein du service.

De plus, en raison des délais contraints par les instances communautaires, les échéances temporelles doivent être maîtrisées.

Une amélioration de la procédure courrier est également en cours, des groupes de travail sont mis en place pour répondre aux enjeux sous-jacents : augmenter l'efficacité, la rapidité de son traitement, mais également éviter les doublons d'informations et la non-pertinence de leur relais.

Une mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD) est également attendue.



***L'organisation de la vie professionnelle
du Président et des cadres***

***La réalisation et la mise en forme des tableaux
de bureautique et documents administratifs***

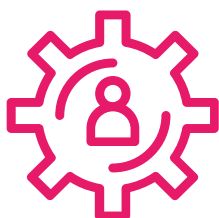


***L'accueil et
l'orientation
téléphonique
et physique***



***Les missions également assurées
par le secrétariat général***

- l'organisation et la planification des réunions pour les cadres
- l'accueil et l'orientation téléphonique et physique
- l'organisation du protocole
- le suivi des projets et activités de la direction
- l'exécution budgétaire du service

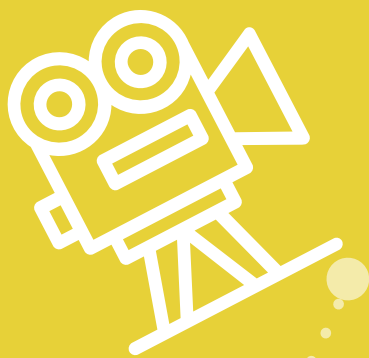


***L'organisation
du protocole***



***La gestion du courrier entrant, la gestion des
parapheurs et la circulation de l'information***





- **PÔLE INTERCOMMUNAL
D'APPRENTISSAGE DES MUSIQUES**
- **RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE**
- **SAISON CULTURELLE**

PÔLE DÉVELOPPEMENT CULTUREL





Le réseau de lecture publique

Il regroupe Les médiathèques de Berck-sur-Mer, Conchil-le-Temple, Rang-du-Fliers et Attin

"4"
médiathèques
intercommunales

"282"
entrées
en moyenne par jour

"72 833"
entrées enregistrées
dans nos médiathèques

Les emprunts de documents

- 154 717 prêts annuels - soit 50 prêts/usager/an

Usagers actifs

- 3 057 usagers actifs (ayant emprunté ou s'étant connecté à son compte au moins une fois dans l'année)

Evènements culturels

Nos médiathèques sont également le théâtre d'évènements culturels.

- 134 animations jeunesse
- 70 animations ados/adultes
- Quelque 8 239 personnes ont participé à ces divers rendez-vous



90 classes accueillies



135 921 consultations du site
«mediatheques.ca2bm.fr»



20 529 réservations
de documents



Écoles en Musique

En étroite collaboration avec l'Education Nationale, la CA2BM a lancé l'opération « Ecoles en musique » dans les écoles de Verton et de Montcavrel

Ce projet pilote a pour ambition d'accompagner et de former un groupe de 60 élèves sur un cycle de trois années scolaires (CE2-CM1-CM2) et permettra de disposer de données quantitatives et qualitatives sur le lien bénéfique entre l'apprentissage musical et les apprentissages scolaires.

Les objectifs du projet :

- Épanouissement et confiance en soi des enfants
- Intégration dans le groupe classe
- Ouverture culturelle des enfants, mais aussi de leur famille
- Implication des familles dans le parcours scolaire et artistique des enfants
- Contribution au dynamisme de la vie culturelle du territoire
- Apprentissage de la citoyenneté
- Contribution aux nouvelles organisations du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'Éducation nationale

"20"

écoles ont accueillies les équipes du PIAM

"20"

projets ont été travaillés avec les enfants

"1 900"

élèves concernés sur les circonscriptions d'Étaples-sur-Mer et de Montreuil-sur-Mer



Ciné-théâtre de Montreuil-sur-Mer

"227"

séances

"3 456"

scolaires accueillis

"5 398"

spectateurs

Une saison culturelle

La CA2BM a permis aux communes de Berck-sur-Mer et d'Étaples-sur-Mer d'accueillir une exposition du MuMo x Centre Pompidou du 17 au 20 juillet 2024. Il s'agit d'un musée mobile permettant de rendre la création contemporaine accessible à un public éloigné. Il a également été organisé pour la première fois en collaboration avec Archipop du 16 au 25 août un vélo-ciné. Ce sont dix projections ambulantes qui se sont déroulées à travers les villages du territoire. Avec un écran tiré par une bicyclette, ces séances de cinéma en plein air ont permis aux habitants et aux touristes de profiter d'une expérience cinématographique unique avec des films d'archives inédits. Un duo musical esprit ginguette de la compagnie Tire-Laine contribuait à donner à cet événement un esprit festif et familial.

Maison Intercommunale des Affaires Sociales





- **AFFAIRES SOCIALES**
- **ARCHIVES**
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- **FONCIER**
- **GENS DU VOYAGE**
- **HABITAT / LOGEMENT**
- **JURIDIQUE**
- **PLANIFICATION, ADS ET SIG**
- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ ACTIVE**
- **TRANSPORTS**



PÔLE

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AFFAIRES SOCIALES

12 agents

Le service des Affaires Sociales exerce ses compétences sur plusieurs sites

- Dans les locaux de la **Maison Intercommunale des Affaires Sociales** situés au 14, rue de la Pierre Trouée à **Etaples-sur-Mer**, au cœur du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), sont exercées les compétences de la Politique de la Ville, les missions de médiation sociale et d'insertion professionnelle par des adultes relais, ainsi que la coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).
- Dans les locaux du **Cottage des Dunes de Berck-sur-Mer** sont exercées les missions des Points Justice.
- Au sein du dispositif « **Agglo mobile** », lieu de ressources multiservices à destination du public œuvrant concrètement à l'égalité d'accès des habitants au travers de permanences dans 20 communes rurales de la CA2BM.

“ Les Point Justice sont des lieux ouverts à tous, gratuits et confidentiels ”

À SAVOIR

En 2024, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a ouvert sa Maison Intercommunale des Affaires Sociales qui sert de Guichet Unique. Il s'agit d'un lieu d'accueil centralisé des Affaires Sociales situé dans le quartier de la Renaissance, rue de la Pierre Trouée (quartier prioritaire) à Etaples-sur-Mer.

Les missions

- Le **programme Politique de la Ville** constitue un cadre partenarial du développement social urbain des quartiers en difficulté, en complémentarité des autres dispositifs de droit commun existants. Le but est de réduire les inégalités de développement entre le quartier de la « Renaissance » à Etaples-sur-Mer et le reste de l'Agglomération dans les domaines de l'éducation, de la mobilité, de la prévention de la délinquance, de la santé, de la tranquillité publique, de l'égalité femme/homme, de l'emploi, du développement économique, des violences faites aux femmes et intra familiales... Pour ce faire, la CA2BM assure actuellement la coordination, le pilotage stratégique, le suivi et l'élaboration du dispositif. Les médiatrices, santé et insertion professionnelle, permettent aux habitants d'accéder aux soins et à l'insertion sociale, en les accompagnant dans leurs démarches, en les sensibilisant de manière collective, mais également en allant à leur rencontre dans le quartier.
- Les **Points Justice (ex Points d'accès aux droits)** sont des lieux ouverts à tous, gratuits et confidentiels où chaque personne ayant à faire face à des difficultés juridiques et/ou administratives pourra être écoutée, orientée et informée sur ses droits et ses devoirs.
Chacun peut y trouver une aide à la compréhension de documents administratifs ou juridiques et une aide à l'accomplissement de démarches simples.
Pour ce faire, des permanences de professionnels du Droit et de nombreuses associations partenaires se tiennent à la disposition des habitants toute la semaine, gratuitement et sur rendez-vous.

1

nouveau quartier prioritaire
à Berck-sur-Mer

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance à l'échelle du territoire communautaire.

Dans ce cadre, il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique, assure l'animation et le suivi du Contrat local de sécurité lorsqu'il est existant. Il est également consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales en matière de Politique de la Ville.



“ L'Agglo Mobile assure des permanences dans 20 communes rurales de la CA2BM ”



L'Agglo Mobile :

- Apporte une réponse dans la lutte contre l'isolement des communes rurales les plus éloignées
- Crée du lien entre la population et les services publics de la CA2BM
- Propose un point d'information et de médiation multiservices
- Ecoute et accompagne les usagers dans les démarches du quotidien
- Développe un service de proximité facilitant l'accès aux droits et aux services de solidarité
- Lutte contre la fracture numérique au travers d'un accompagnement personnalisé
- Apporte une aide complémentaire dans le cadre du 1^{er} accueil social de proximité en lien avec les services du Département et du réseau partenarial

23

actions

Politique de la ville
réalisées à Étaples-sur-Mer
& Berck-sur-Mer

2 909

bénéficiaires des actions
Politique de la ville
à Étaples-sur-Mer
& Berck-sur-Mer

2

actions CISPD

1 124

demandes
Agglomobile traitées

2 996

personnes reçues aux
permanences
des Points Justice

ARCHIVES

L'archiviste de la CA2BM assure la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits par les services de la collectivité.

Il gère plusieurs salles d'archives, en assurant le suivi du taux d'occupation, les conditions de conservation, et l'organisation des espaces, qui contiennent aussi bien les archives de la CA2BM que celles des anciennes communautés de communes.

L'archiviste accompagne les services dans leurs démarches d'archivage, en les assistant dans la préparation des bordereaux de versement et en assurant l'analyse et l'indexation des documents versés.

Il organise les éliminations d'archives dont la durée d'utilité administrative est obsolète avec l'accord des responsables de services de la collectivité et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Il effectue des recherches archivistiques pour répondre aux demandes internes tout en assurant le suivi des documents communiqués.

Il continue également à assurer le traitement de l'arriéré documentaire provenant de la fusion intercommunale de 2017.

1 agent

"911"

mètres linéaires d'archives

"2 824"

boîtes d'archives



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service développement économique de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois développe son action autour de plusieurs domaines d'intervention avec pour objectifs d'optimiser les conditions d'accueil des entreprises, d'accompagner les projets de développement et de création d'entreprises, de promouvoir le territoire et enfin d'animer le tissu

7 agents

La CA2BM propose à la location sur la ZAC du Champ Gretz (Rang-du-Fliers / Verton), sous format « pépinière », 8 ateliers d'une surface d'environ 140 m. L'ensemble des ateliers a trouvé preneur au cours de l'année 2023.

A noter que la CA2BM met également à disposition de ses locataires et des entreprises du territoire un espace de coworking, une salle de réunion (d'une capacité de 10 personnes) et une salle de formation (d'une capacité de 19 personnes).

"3"

zones d'activités

100 % emplois

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois - CA2BM organisait, avec les partenaires de l'emploi de notre territoire, une matinée consacrée à la présentation des entreprises installées ou qui s'installeront prochainement sur la ZAC du Champ Gretz Verton-Rang du Fliers.

Ces entreprises ont proposé et proposeront dans les 24 mois à venir plus de 100 postes en CDD, en CDI ou en apprentissage.

Plus de 350 visiteurs ont participé à cette matinée ! Une belle réussite.

A l'issue de cette matinée, les nombreux chefs d'entreprises installés ou qui s'installeront prochainement sur la ZAC et sur la zone de la Laiterie ont pu se retrouver pour un temps d'échange; l'occasion de découvrir les activités professionnelles des voisins...

La ZAC du Champ Gretz est de plus en plus dynamique et attractive. Notons récemment les ouvertures du nouveau siège d'Intech Médical, la Brasserie Grandes Marées. Des travaux sont en cours pour l'installation prochaine de Barry ou bien encore de All Stock.

La Zone du Champ Gretz, une zone d'activité économique communautaire créatrice d'emplois !!



Accompagnement numérique et digital des entreprises

La Maison Des Entreprises (MDE) est un lieu ressource et un tiers-lieu. C'est un espace collaboratif et actif de l'accompagnement numérique des TPE/PME du territoire où divers services numériques leurs sont offerts : ateliers, assistance, diagnostic.

Nos Zones d'Activités

Cet équipement héberge un réseau de partenaires institutionnels (Chambre de commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, BGE, Réseau Entreprendre Côte d'Opale) spécialisés dans l'accompagnement des entreprises ainsi que des chefs d'entreprise sous le format « pépinière d'entreprises ».

Sur le territoire, la CA2BM dispose de 3 zones d'activités :

- Campigneulles-les-Petites (ZA du Moulin)
- Etaples-sur-Mer (Opalopolis)
- Rang-du-Fliers (Champ Gretz)



Le Projet Alimentaire Territorial labellisé

Depuis le 3 Mars 2023, la CA2BM est labellisée **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** au titre du Programme National pour l'Alimentaire (PNA). Cette labellisation nous offre l'opportunité de poser le cadre d'une réflexion, avec l'ensemble des acteurs privés (agriculteurs, restaurateurs, GMS) et publics (Chambre d'agriculture, services de l'Etat), sur nos modes de consommation et d'imaginer des solutions innovantes autour de l'alimentation durable, des circuits courts ou encore de la gestion des ressources. A ce titre, l'Etat apporte son soutien à hauteur de 100 000 € sur 3 ans (budget de 230 000 €).



Mise en tourisme des sentiers de randonnées

Forte de ses compétences en matière de mobilité et de promotion touristique, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois aménage et entretient un réseau d'une trentaine d'itinéraires de randonnées équestres, pédestres ou cyclos labellisés, qui permettent aux habitants et aux touristes de (re)découvrir les richesses de notre territoire.

La demande croissante autour des activités de plein air et de tourisme de nature vient conforter les investissements engagés depuis plusieurs années et incite les élus à réfléchir à une nouvelle stratégie en matière de mise en tourisme de nos sentiers de randonnées afin de conforter le Montreuillois comme la destination touristique majeure des Hauts-de-France. Cette stratégie doit également intégrer les sentiers aménagés par les communes et les partenaires tels qu'EDEN 62 ou le Conservatoire des Espaces Naturels.

Pour rappel, la CA2BM entretient et gère **30 sentiers labellisés** (330 kilomètres).



1^{ère} édition du festival «Randonnez»

La CA2BM a organisé sa première édition de : « Randonnez ! Le Festival des randonnées de la CA2BM », aux abords de la Citadelle de Montreuil-sur-Mer, en collaboration avec l'Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale (OTMCO) et la ville de Montreuil-sur-mer

Un évènement festif, fédérateur et à destination d'un large public. Le festival «Randonnez» fut l'occasion parfaite de découvrir de nouveaux sentiers, de profiter de la nature et de rencontrer d'autres passionnés de randonnée. Débutant ou expert, entre amis, en famille ou en solo, il y en avait pour tous les niveaux et pour tous les goûts : randonnées pédestres, cyclo/VTT et équestres. L'objectif de la CA2BM était ainsi de promouvoir les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles de notre territoire à travers ses multiples sentiers de randonnées et de permettre d'identifier notre territoire comme destination « randonnées » à l'échelle du département et de la région.

Le week-end s'est articulé autour d'une programmation « sportive », non chronométrée, offrant une quinzaine de boucles de randonnées accompagnées ou libres, à thème ou non, dans toutes les disciplines : randonnée pédestre, nature et patrimoine, marche nordique, cyclo, VTT, équestre, etc. La randonnée équestre se déroulera uniquement le dimanche.

Un village festif était également proposé avec de nombreux stands des associations et partenaires participants à l'évènement ainsi que des animations telles que baptême de poneys, initiation vélo et sécurité routière, balade en calèche, initiation aux méthodes d'orientation, etc.



Développement touristique

L'Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale (OTMCO) a été créé au 1^{er} janvier 2021 sous forme juridique de SPIC à régie financière autonome.

Issu de la fusion des OFFICES DE TOURISME de Merlimont, Montreuil-Sur-Mer, Rang-du-Fliers et de Stella-Plage, l'OTMCO s'est structuré administrativement et financièrement tout en assumant les missions régaliennes des Offices de Tourisme. Sa zone géographique d'intervention s'étend sur 42 des 46 communes qui composent la CA2BM.

7 agents

FONCIER

Le service foncier assure le suivi des cessions et acquisitions foncières de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ainsi que les procédures de classement et de déclassement du domaine public, procède à la vente et à la location de biens (baux et conventions d'occupation) et réalise des acquisitions amiables ou contentieuses.

La CA2BM étant compétente en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU), le service foncier a également la charge de l'instruction de l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues par les communes.

En cette année 2024, le service a assuré le suivi des biens sinistrés lors des inondations de fin 2023 / début 2024

3 agents

"1 837"

Déclarations d'Intention d'Aliéner ont été instruites lors des inondations de fin 2023 / début 2024



GENS DU VOYAGE

La CA2BM a souhaité passer par un prestataire extérieur pour assurer le suivi de son aire de grands passages. **6 communautés ont été accueillies sur cette aire en 2024. Une présence de 2 gestionnaires est assurée sur les aires, 6/7jrs et astreinte 24 h/24.**

Les aires d'accueil permanentes de Verton et d'Etaples-sur-Mer disposent respectivement de 30 places chacune.

" 6 "

communautés accueillies

HABITAT LOGEMENT



" 641 "

Consultations ADIL

" 92 "

Relevés d'observations logement
instruits - Citémétrie

" 71 "

dossiers de périls instruits

Le service habitat de la CA2BM participe à l'élaboration du PLH (Plan Local de l'Habitat), en collaboration avec un cabinet d'étude.

Il a pour mission de lutter contre l'habitat indigne et assurer l'éradication des logements insalubres. La CA2BM est en effet compétente en matière de pouvoirs de police spéciale, en matière de sécurité d'un établissement recevant du public, de sécurité des équipements communs d'un immeuble collectif à usage principal d'habitation. Le service met en œuvre des

actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire avec notamment le Guichet Unique de l'Habitat (GUH) qui répond à toutes les questions liées au logement via le service habitat et les permanences de partenaires que sont l'ADIL, l'Espace Conseil France Rénov et Citémétrie.

7 guichets enregistreurs des demandes de logement social existent sur le territoire : à Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer, au Touquet-Paris-Plage, à Camiers, à Cucq et un au siège de la CA2BM.

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) élabore des orientations intercommunales en matière d'attributions de logements sociaux sur le territoire afin de concilier équilibre de peuplement et droit au logement. Elles doivent traiter des objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les secteurs et des objectifs de relogements des ménages prioritaires. La CIL assure le suivi de la mise en œuvre du plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs (PPGDLSID).

Le service habitat assure l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire :

La thermographie aérienne :

La CA2BM a officiellement démarré en octobre 2021 son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire avec la désignation du bureau d'étude, Citémétrie, en charge du suivi et de l'animation. Ce dispositif, prévu sur une période de 5 ans, concerne des dossiers de rénovation globale, d'adaptation au handicap ou au vieillissement et de sortie d'insalubrité et périls. Le service Habitat continue de procéder à l'envoi des fiches thermographiques, sur demande des particuliers.

L'aide au ravalement de façade :

La CA2BM a concentré ses actions sur la rénovation des biens anciens avec notamment la création et la mise en œuvre de l'aide au ravalement de façade, en complément de l'OPAH, pour les particuliers possédant un dossier ANAH en cours.

JURIDIQUE

Le service juridique fait le lien entre les différents services de l'Agglomération. Il veille, conseille et accompagne juridiquement.

En 2024, un service commun référent déontologue a été mis en place. Le service a également lancé le bail emphytéotique administratif pour l'exploitation de la partie commerciale au bâtiment «AGORA».

Il assure également la veille juridique et le suivi des contentieux.

1 agent



PLANIFICATION* URBAINE, ADS** ET SIG

14 agents



Planification urbaine

La CA2BM est compétente en matière d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme tels que les Plans Locaux d'Urbanisme communaux ou intercommunaux ou les Cartes Communales.

La compétence « Planification » regroupe également les élaborations et les évolutions des documents de Publicité (Règlements Locaux de Publicité) ou encore Patrimoniaux (Sites Patrimoniaux Remarquables).

Par principe interne, toute demande d'évolution de document d'urbanisme communal doit être sollicitée par la commune concernée, puis validée par la commission Planification urbaine, après arbitrage budgétaire et de faisabilité.

"7"
procédures d'évolution
de documents finalisées

**Système d'Information Géographique (SIG)

La géomatique permet d'interroger les fonctionnements des territoires à l'infini. Il s'agit d'un véritable outil d'aide à la décision via l'interrogation d'information géographiques.

L'objectif du service est de centraliser l'ensemble des données des services afin d'optimiser, sécuriser la donnée au sein d'une même base de donnée unifiée mais aussi de promouvoir les recensements des données de manière géographique.

- Intégration et/ou actualisation de couches, amélioration de la lisibilité de l'interface.
- Dépôt sur le GPU du PLU Wailly-Beaucamp, Widehem et Camiers
- Productions cartographiques pour les services internes
- Optimisation du fonctionnement du logiciel Cart@ds et Intragéo en lien avec le prestataire Inetum
- Transversalité et échange de données avec les services internes de la CA2BM
- Prise en main de l'observatoire ZAN
- Mise en place de l'activité drone
- Gestion de la flotte de GPS de la CA2BM (organisation, structuration, formation)

*Autorisation Droits Des Sols (ADS) et Publicité

Au sein de la CA2BM, l'instruction des autorisations d'urbanisme est répartie sur 2 pôles (Berck-sur-Mer et Écuire), chacun des pôles instruisant pour des communes distinctes.

Le service commun ADS a pour mission principale l'instruction des autorisations d'urbanisme et publicitaires des communes membres ayant adhéré au service via convention. Un accompagnement technique des projets est effectué, allant du pré-projet à la conformité au contentieux. Les missions des contrôleurs en urbanisme portent donc sur le recensement d'installations en infraction (travaux mais aussi publicités et pré-enseignes) en lien avec les communes concernées à des fins de sensibilisation.

Le service ADS est un service d'aide aux décisions des maires qui décident de signer ou de rejeter.

Les missions du service ont été étendues à la gestion publicitaire suite à l'approbation du RLPI.

"44 %"
des dossiers
déposés en dématérialisés

"9"
communes bénéficiant
d'un accompagnement
technique

"39"
communes adhérentes

3 agents

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ ACTIVE

Projet de Territoire

Le projet de territoire fixe les grandes orientations de l'avenir du territoire. Il détermine la stratégie territoriale et la feuille de route à suivre pour les prochaines décennies. Son élaboration se construit de manière partenariale et concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire et ses habitants.

Au cours de l'année 2024, les orientations du Projet de territoire ont été arrêtées par les élus et la trame globale a été construite. Les habitants ont été ensuite sollicités pour valider cette proposition, hiérarchiser les thèmes et proposer leurs contributions dans le cadre d'un grand questionnaire en ligne.

Le projet de territoire en est désormais dans sa phase de construction du plan d'action (tâches projet) et sera rédigé à échéance été 2025.

Le projet de territoire fixe les grandes orientations de l'avenir du territoire.



Schéma Directeur Cyclable

Le Schéma Directeur Cyclable est **le document stratégique de programmation du développement du vélo sur un territoire**. Il s'appuie sur trois piliers que sont les infrastructures, les services et la culture du vélo (animation, promotion).

Le Schéma comportera

- Le diagnostic cyclable
- Une charte commune des aménagements cyclables
- Une cartographie des axes cyclables structurants
- Un plan d'action décliné en fiches actions thématiques
- Un plan pluriannuel d'investissement



Abris-vélo d'Étapes-sur-Mer

Concernant les aménagements cyclables, la **Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois coordonne les gestionnaires de voirie concernés** (département, communes) afin de déterminer un itinéraire cohérent à l'échelle de l'agglomération qui correspond aux attentes de la population formulées dans l'enquête d'opinion (diffusée au cours du printemps 2023).

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Les Plans Climat Air Energie Territorial sont obligatoires pour les collectivités comme la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

Ils définissent les objectifs stratégiques et opérationnels, le programme d'action à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergies renouvelables, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), d'anticiper les impacts du changement climatique.

Le plan d'actions du PCAET se décline en 7 axes thématiques

- Piloter le PCAET
- Développer la production d'énergies renouvelables locales pour réduire la dépendance énergétique du territoire
- Conforter l'exemplarité du territoire et des collectivités
- Définir un aménagement du territoire durable et résilient
- Favoriser la mobilité bas carbone
- Faire de la ruralité et du tourisme deux piliers de la transition écologique du territoire
- Agir pour des logements sobres

Territoire - Zéro Artificialisation Nette (T-ZAN)

La CA2BM a développé une méthode permettant d'alimenter un observatoire géomatique territorial pour cartographier les contraintes et potentiels de consommation, en se basant sur le modèle de la séquence ERC. Cet observatoire se conçoit comme un outil technique d'aide à la décision, de sensibilisation et de pédagogie auprès des acteurs (élus, techniciens, professionnels de l'aménagement du territoire) aux enjeux du territoire en matière de consommation foncière.

Les avancées du projet sur l'année 2024 :

- Finalisation de l'outil géomatique
- COPIL en septembre 2024
- Atelier de sensibilisation auprès des Maires le 17 décembre 2024

Le projet s'est clôturé fin 2024 mais l'observatoire servira de support privilégié pour orienter les décisions dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H

Abris vélos

Un système d'accès commun à l'ensemble des abris vélos communautaires (gare d'Etaples et gare de Rang-du-Fliers / Verthon), avec une gestion CA2BM simplifiée a été mis en place à l'été 2024. Les abris vélo sont donc désormais accessibles via la carte Pass Pass, la carte Bus CA2BM ou en utilisant un smartphone.

Accompagnement des communes dans l'identification des ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)

La loi APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables) demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'énergies renouvelables (ZAER). Il s'agit d'identifier des zones où les communes souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'EnR. La CA2BM accompagne les communes dans leur délibération et dans le relevé des zones sur la plateforme cartographique de l'IGN

COP Planification Ecologique

La CA2BM a contribué aux travaux de la COP Planification Territoriale portée par la Préfecture du Pas-de-Calais. La démarche a abouti à la construction d'une feuille de route.

Et aussi :

- Stratégie covoiturage
- Dispositifs « Territoires Engagés dans la Transition Ecologique (TETE) » et « Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TAACT) »

TRANSPORTS COLLECTIFS

5 agents

La CA2BM exerce la compétence transports à travers son réseau de transports collectif de voyageurs et assure également le transport des scolaires. Cette compétence est assurée par le biais d'une Délégation de Service Public (DSP) transports de voyageur et un marché de transport scolaire.

Cette compétence implique notamment l'exercice des missions obligatoires suivantes :

- L'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes
- Le développement des modes de déplacement terrestres non motorisés et des usages partagés des véhicules terrestres à moteur
- La mise en place d'un service de conseil en mobilité

Les transports scolaires

La CA2BM organise le transport scolaire de l'ensemble des élèves de primaires et maternelles, collégiens, lycéens et étudiants gratuitement entre l'établissement et le domicile.

Ces transports sont assurés par les cars Dumont, dans le cadre d'un marché, et également par Keolis dans le cadre de la Délégation de Service Publique.

Dans ce cadre, la CA2BM a contractualisé avec les communes pour que celles-ci mettent à disposition des accompagnateurs pour les élèves de primaire. La CA2BM rembourse aux communes cette mise à disposition sur la base d'un coût horaire de 14,50 €.

" 4 500 "
cartes de transports
scolaires délivrées

" 128 177 "
la fréquentation
enregistrée sur le
réseau commercial

Les transports commerciaux

Le réseau de transports collectifs de la CA2BM s'articule autour de 3 lignes régulières commerciales :

- La ligne 1 « Etaples / Berck »
- La ligne 2 « Berck / Montreuil »
- La navette Gare d'Etaples / Le Touquet

La desserte sur les lignes 1 et 2 a été améliorée et la mise en place d'une expérimentation estivale avec 3 navettes reliant les campings aux plages a été organisée.

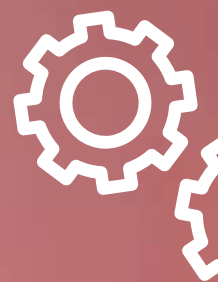


“ Pour financer ses actions en termes de mobilité, la CA2BM a décidé de lever le Versement Mobilité au 1^{er} janvier 2022.

Cette taxe, payée par les administrations et entreprises de 11 salariés et plus, a représenté en 2024 une recette de 4 157 218€ ”

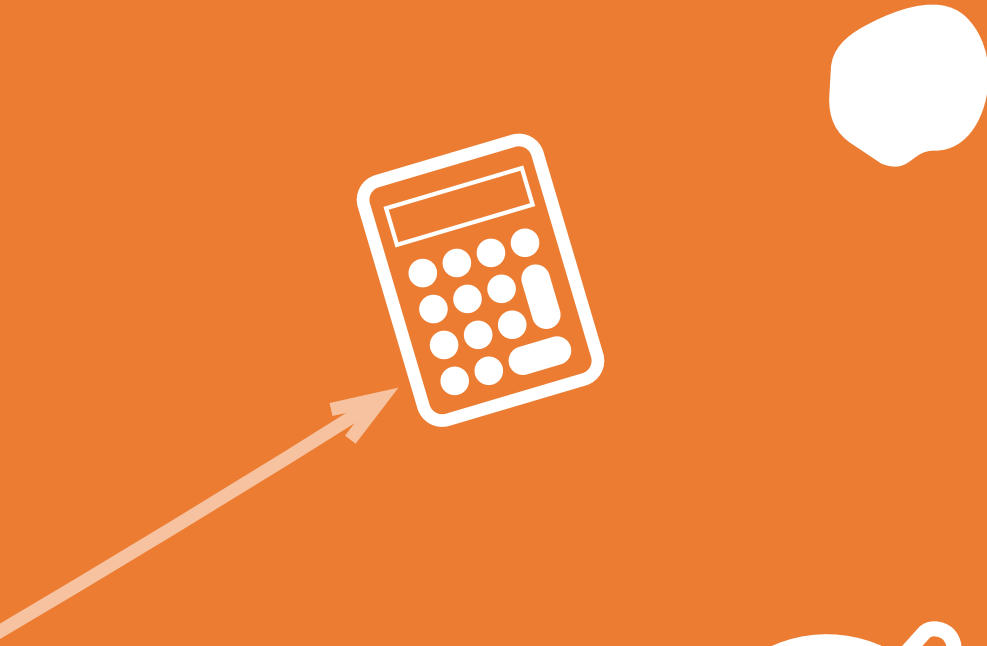
Cette taxe permet de financer la gratuité des transports scolaires, de proposer un accès aux lignes interurbaines à un prix attractif mais également de financer le développement de l'Eurovéloroute ou les sentiers de randonnées labellisés.







- **FINANCES**
- **INFORMATIQUE**
- **MARCHÉS PUBLICS**



PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX



FINANCES

8 agents

Le service finances prépare et gère l'exécution comptable des budgets. Plusieurs documents sont réalisés et communiqués pour justifier l'activité de la collectivité : les budgets primitifs, les comptes administratifs, les comptes de gestion, les notes explicatives, le rapport d'orientation budgétaire.

" 7 "
budgets

(principal, assainissement collectif, collecte et valorisation des déchets, immobilier d'entreprises, assainissement non collectif, transports, eau potable)

" 11 230 "
mandats édités

" 4 044 "
bons de commande délivrés

Les missions du service

Réception et enregistrement des factures



Assurer la transposition des nomenclatures comptables

Transmission des factures pour visa des services



Vérification de la validité des pièces justificatives (contrats, factures...)

Mandatement et émission des titres

Suivi des dépenses récurrentes



Enregistrement des recettes de régies

Réalisation de documents comptables



Suivi de l'exécution des dépenses et des recettes

Suivi du respect des procédures comptables et budgétaires internes



Les autres missions du service

- Veille comptable et budgétaire
- Suivi financier des marchés publics
- Préparation du budget et des décisions modificatives
- Contrôle des crédits
- Suivi des opérations comptables spécifiques et des opérations de mutualisation
- Suivi des subventions reçues, du FCTVA, des subventions versées et des fonds de concours
- Analyse de la situation financière de la collectivité
- Analyse de coûts et optimisation des ressources
- Gestion des emprunts et participation à la négociation
- Mise à jour de l'actif et gestion du patrimoine de la collectivité
- Suivi financier des transferts de compétences
- Etablissement des déclarations fiscales et autres déclarations réglementaires
- Rédaction des délibérations
- Assistance auprès des services et des élus
- Echanges avec les organismes publics
- Suivi de l'avancée de la dématérialisation
- Participation occasionnelle aux conseils communautaires, aux réunions interservices
- Rangement et classement des pièces comptables (archivage)

INFORMATIQUE

Une année sous le signe de la cybersécurité

L'année 2024 a été un tremplin vers la transformation numérique et digitale. L'arrivée d'un nouveau directeur des systèmes d'information et du numérique a permis de définir la feuille de route numérique.

Différentes phases ont été établies pour apporter plus de sécurité et résilience aux systèmes d'information, des solutions plus adaptées aux besoins des utilisateurs amenant plus de performance mais aussi des services aux usagers dans le cadre de la smart administration et du smart territoire (territoire intelligent).

Le smart territoire est un concept de développement du territoire permettant d'améliorer la qualité de vie des usagers en rendant le territoire plus adaptatif et efficace à l'aide de nouvelles technologies

qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services : infrastructures publiques, réseaux (eau, énergie, télécommunications...), transports, e-services et e-administrations... Les premières étapes de la feuille de route numérique ont été lancées au cours de l'année 2024 avec le renforcement de la sécurité des systèmes d'information et de « l'annuaire de l'entreprise » qui fédère les utilisateurs et les ressources matérielles (postes de travail, serveurs...) de la CA2BM afin de bâtir un socle solide des systèmes d'information et du numérique.

"128"

traitements
de données RGPD

"40"

postes informatiques
remplacés

"1 680"

incidents et demandes

7 agents

"385 193,91€"

de dépenses d'investissement

Réalisations 2024

- Rédaction et validation de la feuille de route numérique
- Recensement des traitements de données dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)
- Audit de la sécurité des systèmes d'information
- Déploiement d'une infrastructure Wi-Fi sur 9 sites
- Déploiement d'équipements de sécurité informatique sur les sites distants
- Déploiement de la vidéo protection sur 5 points d'apport volontaire de déchets (Recques-sur-Course, Frencq, Le Touquet, Camiers, Saint Josse)
- Déploiement d'une solution de facturation des professionnels pour les dépôts en déchetterie (405 763 euros pour 18 301 pesées)



2 agents

MARCHÉS PUBLICS

Réalisations 2024

- Gestion des procédures relatives à la commande publique
- Assistance aux différents services utilisateurs/acheteurs
- Suivi des marchés en cours
- Documentation, veille juridique
- Gestion des sinistres
- Gestion de contrats
- Exécution financière des marchés
- Gestion financière du service
- Fiches procédures
- Développement des bonnes pratiques d'achat
- Groupement de commandes
- Achat socialement et environnementalement responsables

"22"

**MArchés à Procédure Adaptée
(MAPA)**

"30"

**Appels d'Offres
(AO)**

"44"

consultations lancées

"54"

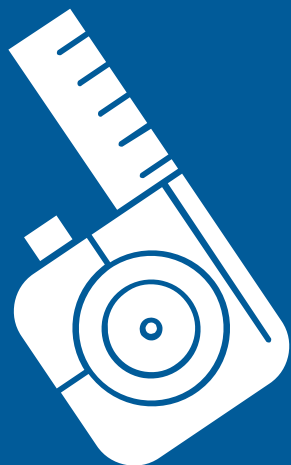
marchés attribués

"73 047 177 €"

de marchés attribués







- **ASSAINISSEMENT**
- **DÉFENSE INCENDIE**
- **EAU POTABLE**
- **GESTION DES EAUX
PLUVIALES URBAINES**
- **COLLECTE ET VALORISATION
DES DÉCHETS**
- **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
ET ÉVÈNEMENTIEL**
- **TRAVAUX ET ENTRETIEN
DU PATRIMOINE**
- **GEMAPIE**



PÔLE

OPÉRATIONNEL

ASSAINISSEMENT

"4"

stations d'épuration

"2 403"

contrôles

"531 955, 43€"

en travaux
de réhabilitation

"1 171 219, 93€"

en travaux
d'extension

Le service public d'assainissement (SPA) **garantit l'acheminement et le traitement des eaux usées via les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.**

Il doit également veiller à **limiter les impacts environnementaux**, notamment en maîtrisant les rejets de façon à garantir le retour au bon état écologique des cours d'eau et des eaux de baignade.

Le service d'assainissement est composé du **Service Public d'Assainissement collectif sur 24 communes** et du **Service Public d'Assainissement non collectif sur 22 communes.**

9 agents

**Service Public
d'Assainissement
Collectif (SPAC)**

**5 705 373, 09 €
de recettes sur
les redevances**

**Service Public
d'Assainissement non
collectif (SPANC)**

**316 630 € de recettes
pour les contrôles
et les vidanges**

"500ml"

de canalisations
posées

"1 320"

hydrants dont des
poteaux incendie, des
bouches incendie, des
citerne et des points
d'aspiration sur les
rivières

1 agent

DÉFENSE INCENDIE

Le service Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est compétent pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau dédiés à la défense incendie. Le service doit garantir une couverture optimale pour la protection des habitations avec un débit et une pression réglementaires.

Le service travaille en relation étroite avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais qui est le service compétent habilité pour vérifier la quantification des besoins en eau et pour assurer réglementairement la défense extérieure contre l'incendie.



EAU POTABLE

L'eau est un bien précieux.

Le service de distribution d'eau potable (SDEP) de la CA2BM a pour vocation de **mutualiser cette ressource pour l'ensemble des usagers des 46 communes.**

Sur le territoire **40 communes sont gérées en régie (CA2BM)** tandis que les 6 autres le sont par Véolia Eau.

À noter que le réseau d'eau potable nécessite un entretien régulier.

Quelque **60 179 abonnés** sont recensés par le service qui alimente les usagers au travers les **456 kilomètres de conduite.** Ainsi, en 2024, **140 réparations** de fuites sur branchements ont été effectuées et **1 816 compteurs ont été changés.** **66 branchements ont été créés.**

En 2020, la CA2BM a décidé, pour les communes en régie, de lisser les tarifs de la part fixe et de la part variable afin d'arriver à des tarifs uniques en 2024 :

• **Part fixe à 53,50 €**

• **Part variable à 1,18 €**



GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le service de gestion des eaux pluviales urbaines est compétent sur le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales urbaines.

Cette compétence, fixée par la loi n° 2018-702 du 03 août 2018, est obligatoire. Elle a été transférée de droit à la CA2BM au 1^{er} janvier 2020.

Sur la CA2BM, il existe **326 km de réseau, 12 postes de relèvement et 20 bassins de rétention spécifiques aux eaux pluviales urbaines.**

75% de ces réseaux sont sur des communes urbaines.

En 2024, nous avons répondu à **527 documents d'urbanisme** et nous avons émis **101 bons de commande.**



"9"

sites de pompage

"22"

réservoirs ou château d'eau

"651 200 €"

d'investissements sur le réseau

"4 950 591 m³"

vendus

"6 380 051 m³"

pompés

"20"

bassins de rétention

"326"

kms de réseaux

"72 666"

€ pour des inspections TV

"507 775 €"

de travaux d'investissement



72 agents

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Collecter et valoriser les déchets des quelques 60 000 logements du territoire de la CA2BM, telle est la mission confiée à ce service. Une activité qui touche les administrés dans leur quotidien. Pour cela, la CA2BM a mis en place différents modes de collecte : en porte à porte et en apport volontaire.

" 6 "

plateformes ou points
d'apports de déchets
végétaux

" 8 "

bennes à ordures
ménagères (BOM)

" 89 "

bennes métalliques



Collectes en porte à porte, déchèteries, points d'apport de déchets végétaux, colonnes enterrées ou aériennes pour le verre, les emballages et les ordures ménagères résiduelles sont ainsi proposés à la population.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Depuis 2019, les taux de TEOM établis sur le territoire de la CA2BM ont été votés à la baisse et définis comme suit :

- Zone 1 composée des communes faisant partie de l'ex Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale : 10 %
- Zone 2 composée des communes faisant partie des ex Communauté de Communes Opale Sud et ex Communauté de Communes du Montreuillois : 12 %

Biodéchets

En 2024, 1 104,64 tonnes de biodéchets ont été collectés auprès de 210 professionnels pour le secteur Véolia.

Sur le secteur « régie », 51 professionnels bénéficiaient de cette collecte. 110,92 tonnes de biodéchets ont été collectées en 2024.



"72,84 kg"
de verre / habitant

"116"
animations de
sensibilisation

"7 857"
contrôles qualité
en porte à porte des
bacs réalisés par les
Ambassadeurs du tri

"68 738"
tonnes de déchets

À la suite des inondations survenues durant l'hiver 2023-2024, des bennes ont été mises à disposition dans les communes sinistrées afin de permettre aux habitants d'évacuer leurs biens personnels endommagés (mobilier, vêtements, etc.).

En 2024, le service Collecte et Valorisation des Déchets de la CA2BM a déployé 175 bennes, permettant de collecter 545 tonnes de déchets.



Plan Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Pour une durée de six ans (2023/2028), le PLPDMA a permis d'établir une liste de 15 actions à mener pour atteindre son objectif à savoir diminuer la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire de la CA2BM, en programmant différentes actions. L'une des actions lancée est notamment la sensibilisation au tri dans les cimetières. Vingt-trois communes ont déjà choisi de sensibiliser leur population à ces bons gestes.

Un stand J'agis, je trie en CA2BM

Le stand mobile « J'agis, je trie en CA2BM » développé en partenariat avec le prestataire VEOLIA a sensibilisé plus de 1 000 vacanciers sur les marchés, campings, manifestations et fronts de mer de la CA2BM, au cours de 48 journées de sensibilisation.

"393"
colonnes de collecte de
verre dont 46 enterées

"844"
composteurs remis
gratuitement

"6 288"
appels traités sur le
numéro vert

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ÉVÈNEMENTIEL



37 agents

"269 h"
d'utilisation du terrain
F. Dubois

"668 h"
d'utilisation du terrain
C. Mionnet

"4 372 h"
d'utilisation du terrain
G. Dhalluin

"113 757"
entrées piscines

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois assure la prise en charge des centres aquatiques de Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer et Écuire, du complexe sportif d'Écuire et de ses salles et terrains annexes (synthétique, stades Saint Justin et Mionnet, tennis couvert) au titre des compétences optionnelles en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.



La piste d'athlétisme en schiste

La piste en schiste qui entoure le terrain d'honneur fait 400 m. Cette piste est utilisée de la manière suivante :

- En périodes scolaires : par le collège du Bras d'Or et le lycée Woillez afin de proposer des activités d'athlétisme aux élèves.
- Hors périodes scolaires : la piste est ouverte aux associations sportives de la CA2BM mais aussi aux différentes personnes souhaitant s'adonner à la course à pied.



“ Le tennis couvert « Eugène Sanfazin » abrite deux courts de tennis éclairés ”



2024 marque l'inauguration de la salle de tennis, les travaux consistaient au remplacement complet de la couverture, la modification du système d'éclairage par un système LED et la réfection des deux terrains de tennis. Le renforcement de la structure porteuse avant remise en état de la toiture a également été effectué afin de permettre l'installation ultérieure de panneaux photovoltaïques.

36 agents

TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

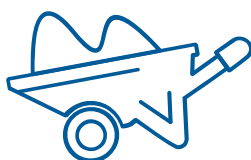
Les agents du service travaux et entretien du patrimoine interviennent dans la création, la maintenance et l'entretien des espaces verts, des bâtiments et voiries communautaires dans le périmètre des 46 communes membres de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ainsi que dans l'organisation d'événements d'intérêt communautaire.

Il existe également un service commun de prestations techniques et d'entretien sur les biens communaux et voiries dans le périmètre des communes de la CA2BM.



" 471 "
demandes provenant
des communes

" 923 "
demandes
d'intervention en
interne



Les missions

- Répondre aux demandes des différents services internes à la CA2BM ainsi qu'aux communes dans le cadre du service commun
- Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine communautaire comprenant les bâtiments, les espaces verts et les équipements propres à la collectivité
- Porter assistance aux communes lors d'événements exceptionnels (inondations)
- Accompagner les services / associations dans le cadre d'événements communautaires ou d'intérêt communautaire
- Interventions en espaces verts : entretien des sites sportifs, des abords de piscine, bassins de rétention, haltes randonnée, réservoirs, stations de pompage et d'épuration, réserves de défense incendie, abords des patrimoines, ouvrages d'art et voiries communautaires
- Interventions sur réseaux électriques : éclairage public, dépannages et travaux électriques des bâtiments communautaires, travaux neufs sur nouvelles installations, travaux de mise en conformité
- Interventions tous corps d'état sur bâtiments et flotte véhicules : peinture, maçonnerie, menuiserie, plomberie, travaux d'entretien, de maintenance, de création ou fabrication sur bâtiments ou espaces communautaires

GEMAPIE



La GEMAPIE ou Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est une compétence exercée par la CA2BM depuis le 1^{er} janvier 2018.

La compétence liée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations est issue de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM).

La GEMAPIE est définie par 4 missions extraites de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique
- Entretien et aménagement cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès y conduisant
- Défendre les territoires contre les inondations et contre la mer
- Protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines



GEMAPIE MER

Gestion du trait de côte

- Intervention sur l'exutoire du ruisseau de Dannes réalisée fin septembre 2024, afin de permettre un bon écoulement de l'eau et prévenir les inondations qui pourraient survenir en amont du camping de la mer
- Installation de nouvelles rangées de ganivelles sur le massif dunaire situé au nord du front de mer de Sainte-Cécile
- Installation de nouvelles rangées de ganivelles sur les dunes au nord et au sud du perré de Merlimont
- Protection du gravelot

PAPI Bresle-Somme-Authie (BSA) et mise en œuvre du système d'endiguement Authie nord

Sensibilisation du jeune public aux enjeux afin de les rendre acteurs : risques majeurs, changement climatique et évolution du littoral. Le projet a été réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en Vallées de l'Authie (CPIE) avec 8 classes de CM1/CM2 des établissements scolaires du secteur Authie.

Suivi de l'entretien de la digue rétro-littorale

Opération « Pieds au sec »

Cette démarche dénommée « pieds au sec », inscrite en tant que fiche action du PAPI, s'adresse à l'ensemble des particuliers, entreprises (- de 20 salariés) et Etablissements Recevant du Public (ERP) situé dans le périmètre concerné par la démarche.

Zone de mouillage et d'équipement léger (ZMEL) de la Madelon

Un suivi écologique faune flore habitat, afin d'évaluer la reprise de la végétation, a été mis en œuvre et démontre d'ores et déjà la recolonisation par les espèces initialement/historiquement présentes, en quantité supérieure même de ce qui avait été identifié/répertorié en amont des travaux.



GEMAPIE **TERRE**

La GEMAPIE est définie par 4 missions extraites de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- **Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique**
- **Entretenir et aménager cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès y conduisant**
- **Défendre les territoires contre les inondations et contre la mer**
- **Protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines**



Les actions menées en 2024

- Remplacement de 6 postes de pompage
- Création ou renforcement de 7 digues non classées
- Création de 7 bassins ou barrages
- Remplacement de 5 clapets ou portes à marée
- Curages localisés de la canche
- Réalisation d'une bathymétrie de la Canche

L'ensemble des opérations de travaux sur l'exercice 2024 représente environ 3,2 M €.

Financement des actions grâce à la taxe GEMAPIE : 2,5 M€

Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement

Validation de la DIG Authie de création de dispositifs d'hydraulique douce
La mise en place d'un programme d'hydraulique douce, sur une partie du bassin versant de l'Authie du territoire de la CA2BM, vise à maîtriser les ruissellements et l'érosion des sols en complément des pratiques agronomiques, mises en place par les exploitants agricoles, pour favoriser l'infiltration des eaux dans le sol.

Entretien et restauration des ouvrages d'hydraulique douce
Un total de 60 ouvrages d'hydraulique douce a été rénové en 2024.

Gestion des ouvrages hydrauliques

- Entretien bi-hebdomadaire des dégrilleurs
- Remplacement du poste de La Calotterie, rue du 8 mai
- Entretien de la végétation assurant le bon fonctionnement des portes et clapets
- Remplacement de la porte à marée des huit mesures à La Calotterie
- Réparation, maintenance des sites de pompages pendant les inondations
- Entretien des bassins de rétention et des creuses aménagées



Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Canche

- Ralentissement des écoulements Dordonne et Huitrepin
- Gestion des ouvrages de protection hydrauliques
Dispositif MIRAPI : Dispositif MIRAPI (Mieux reconstruire après inondations) : cette démarche vient donc dans l'urgence, en substitution à celle prévue par le PAPI Canche et assurée habituellement par la CA2BM. Ce dispositif mis en place en janvier 2024 fait intervenir le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) plus souvent appelé « Fonds Barnier ». La commune doit faire partie d'une liste, définie par arrêté ministériel, reconnue « Catastrophe naturelle ».



"66"

ouvrages hydrauliques
entretenus

" 11 "

ouvrages de haies/
fascines entretenus

" 25 "

kms de côte suivis

" 25 "

bassins de rétention
entretenus

"350"

kms de sentiers de
randonnées entretenus

" 60 "

ouvrages d'hydraulique
douce rénovés

" 845 "

mètres linéaires
de cours d'eau nettoyés
d'une espèce exotique
envahissante

"30 000"

m² de surface en
entretien de levées
de terre

